



P. 4  
**Zéro-Phyto,  
Viriat s'engage**



P. 5  
**Travaux en vue  
au Moulin Peloux**



P. 6  
**Retour sur la  
reentrée des  
classes**

N° 99 — OCTOBRE 2017

# Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



## Viriat et le CPA une aventure humaine

Il fait partie intégrante de la vie de Viriat. Le Centre psychothérapique de l'Ain a bien changé au fil des siècles. Le lieu que l'on l'appelle encore parfois Saint-Georges est aujourd'hui une structure d'accueil et de soins psychiatriques qui rayonne sur tout le département... Son histoire a marqué

des générations de viriat. Avant la révolution des soins, les hôpitaux psychiatriques embauchaient des agriculteurs pour un travail qui demandait de la force physique et un solide mental. Beaucoup de nos jeunes ont trouvé là un moyen d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi l'opportunité de

mener une carrière passionnante, tout en restant au village. Tous les témoins sont unanimes : le CPA est un lieu d'humanité où il faut prendre du temps pour accompagner les patients. Une vision du soin qui a fort heureusement bien évolué : le temps de l'enfermement à vie est révolu. ■

J'étais présent en ce début d'été 2017 à l'inauguration de trois nouvelles unités au Centre Psychothérapique de l'Ain confortant ainsi un projet médical marqué par une évolution constante dans la qualité des pratiques de soin. On est loin du temps du Moyen Âge qui ne connaissait pas la maladie mais uniquement la déraison et la folie, l'aumône ou l'enfermement. Loin du temps de cet édit de Louis IV qui catégorisait les individus ouvrant la porte à beaucoup d'excès. Moins loin de cette époque où les religieuses de Saint-Joseph décidaient de construire les premiers bâtiments à la limite de Viriat et Bourg. Et encore moins loin du temps, dans les années 60, où les surveillants étaient des gardiens paysans qui convergeaient tous les matins vers Saint-Georges depuis les villages environnants, et qui souvent avaient conservé une activité sur la ferme familiale. J'ai voulu rappeler ce dernier moment d'histoire car le CPA, comme plus récemment l'hôpital Fleyriat, a influencé le développement de notre commune. Par son rayonnement, son ancienneté, cet établissement a

**Le blog  
de Bernard Perret**



marqué et marquera encore de son empreinte la destinée de Viriat. En permettant aux agriculteurs qui avaient à l'époque de petites exploitations, de compléter leur revenu par un emploi à Saint-Georges, Saint-Georges a en retour largement contribué à éviter un exode rural comme constaté dans d'autres villages. Ces femmes et ces hommes ont pu rester chez eux, dans leur hameau, fidèles à leur terre d'origine, et ont dessiné ainsi la carte atypique du Viriat d'aujourd'hui, celle d'une satellisation de l'habitat, où chaque quartier ressemble à un petit village. Au-delà de l'habitat, Saint-Georges a certainement eu également une réelle influence sur l'état d'esprit des gens qui venaient y travailler. Des gens qui se sont ouverts sur un autre monde, sur d'autres pratiques, sur une attention particulière portée à l'autre. Et si notre commune est réputée aujourd'hui pour l'investissement désintéressé de ses bénévoles, il faut peut-être en chercher une partie des gènes par la présence historique de cet établissement de soin sur notre territoire. Avec le souhait que nos destinées, celles de la commune et du CPA, continuent à se croiser encore longtemps. ■





## Viriat et le CPA, une aventure humaine

Les gardiens de fous de l'asile Saint-Georges, dans les années 1937-1938  
(Photo tirée du livre « Saint-Georges et Sainte-Madeleine : de l'asile à l'hôpital »).

**On l'appelle encore parfois Saint-Georges... Avec Sainte-Madeleine pour les femmes à Bourg, l'asile qui accueillait les "fous", que l'on enfermait pour les soustraire à la vue de tous n'est plus. Aujourd'hui, les deux hôpitaux n'en forment qu'un : le Centre psychothérapique de l'Ain a gardé les bâtiments, mais la vocation a bien changé. Une institution qui fait partie intégrante de la vie de la commune.**

Le CPA c'est aujourd'hui 1250 salariés dont 30 % travaillent sur tout le département, répartis dans une trentaine de structures de soins et d'accueil. « Nous venons d'inaugurer deux nouveaux bâtiments sur le site de Viriat. Cela devenait urgent, les anciens bâtiments n'étaient plus aux normes d'accueil actuelles », explique Dominique Bloch-Lemoine, directeur.

C'est en 1855 que la congrégation des sœurs de Saint-Joseph acquiert la propriété de Cuègre afin de déménager l'un des deux asiles qu'elle gère sur Bourg. Saint-Lazare deviendra alors Saint-Georges. Il accueillera les hommes, les femmes demeurant à Sainte-Madeleine. Le métier d'infirmier est alors rude. Il faut contenir les malades, souvent en crise, faute de traitement. Pour faire face, le recrutement au sein du monde rural était courant : force physique

et mentale étaient nécessaires pour tenir le coup. Bon nombre de jeunes agriculteurs de Viriat ont ainsi eu l'opportunité de résister à la crise et à l'exode rural. En travaillant au CPA, ils ont pu continuer à tenir la ferme familiale, rester au village, construire leur maison, préserver le patrimoine en conservant les bâtiments agricoles, corps de ferme et dépendances.

### L'institution s'ouvre

La grande évolution de la psychiatrie dans les années 70 va permettre l'ouverture des hôpitaux psychiatriques vers l'extérieur. De plus de 2000 lits, il n'y a plus que 410 lits actuellement. « D'ici 5 ans, avec la loi santé de 2016, nous devrions passer à 290 lits », explique Dominique Bloch-Lemoine. Un virage ambulatoire assumé et anticipé avec le développement programmé des

équipes mobiles. « Notre projet médical et de soins 2018/2022 vient de recevoir les félicitations de l'Agence régionale de santé (ARS). » De nouveaux services feront leur apparition : un service de soins de suite de plus de trois mois, une unité d'accueil et d'orientation (- de 7 jours) et la création d'une Maison d'accueil spécialisée. Le CPA s'ouvre de plus en plus, pour les malades mais aussi vers l'extérieur. « Nous avons récemment inauguré notre saison culturelle avec plus de 350 personnes présentes dont au moins 150 extérieures à l'établissement. N'hésitez pas à venir vous rendre compte sur place du travail réalisé ! » L'invitation est lancée... ■

Pour consulter le programme culturel :  
[www.cpa01.fr](http://www.cpa01.fr)

## Témoins

**Anciens et actuels salariés, ils ont construit leur vie grâce à leur travail au CPA.  
Témoins du passé et du présent, aucun ne regrette son engagement.**



### Une reconversion réussie

Anthony Curt était dessinateur industriel. Et puis il y a une dizaine d'années, il a changé d'orientation. Il a fait des études d'infirmier et s'est tourné vers la psychiatrie. « *Je souhaitais un métier en relation avec l'humain.* » Même s'il avait un oncle et une tante qui ont travaillé tous deux au CPA, il assure que cela n'a pas influencé son choix. Après son diplôme, Anthony aurait pu exercer partout. Mais il

a préféré revenir s'installer à Viriat, commune de sa naissance.

« *Le diplôme d'infirmier est aujourd'hui généraliste. Il permet de pouvoir exercer n'importe où. Dans un secteur où l'administratif devient de plus en plus présent, la psychiatrie fait un peu de résistance.* » Il faut du temps pour instaurer une relation de confiance avec le patient. À l'heure où l'objectif est de pouvoir aider le patient à sortir de l'hôpital, cette relation est primordiale pour mettre en place un suivi adéquat. ■

### Une carrière sans regret



À 20 ans, André Donjon, fils unique, se retrouve « *à donner la main au père* » dans la ferme familiale qui vivote et fournit juste de quoi nourrir la famille. Mais André a une ambition : devenir infirmier, comme son oncle dont il admire le métier.

« *Je suis revenu de mon service militaire en Algérie, en 1958, la veille de Noël. Le lendemain, je me présentais au CPA pour un rendez-vous d'embauche. J'avais 22 ans.* » Son seul certificat d'étude en poche, il passe les épreuves demandées — calcul, dicté... — et est retenu.

« *J'ai fait un an de formation, sur le tas, et j'ai obtenu mon diplôme.* »

C'était à l'époque où le monde psychiatrique était un monde fermé. On recrutait surtout des gens à tout faire : soin, ménage, piqûre... « *Au début, la paye était mince. Alors on avait tous un deuxième métier.* » Pour André Donjon, le complément vient du travail à la ferme. Les années 70 et la professionnalisation du métier arrivent. Il participe à la création de l'école d'infirmiers psychiatriques et abandonne alors son 2<sup>e</sup> métier. Il enseignera quelques années puis ouvrira et prendra en charge un nouveau service, les activités sportives thérapeutiques. « *J'ai connu cette liaison de l'enfermement des malades à l'ouverture par le biais d'activités notamment le sport.* » Il terminera sa carrière dans ce service. ■

### Un horizon professionnel

« *J'ai travaillé 36 ans au CPA* », explique André Perdrix. Une carrière qu'il a débutée comme beaucoup de ses collègues, en apprenant le métier en situation. « *Les cours étaient donnés par les médecins, les aides-soignantes... La formation débouchait sur un diplôme d'infirmier en psychiatrie.* » André Perdrix est entré au CPA à son retour du service militaire. « *Des copains y étaient déjà. Moi, j'étais employé à la fromagerie avant. Plusieurs entreprises embauchaient : la Tréflerie, Berliet...* » Il trouvera au CPA l'avenir professionnel avec une possibilité d'évolution qu'il recherche. Même si le salaire est moins élevé qu'à la fromagerie, André s'accroche. Pour compléter, il va exercer plusieurs métiers différents : chauffeur à la blanchisserie Millet, dans les assurances avec Michel Perret, dans une scierie qui fabriquait des cagettes... « *Nous avons tous une ambition, construire notre maison. Il n'y avait pas autant de loisirs, alors cela nous laissait du temps pour travailler.* »

Il aura connu l'évolution des soins, ou plutôt la « révolution », avec le Dr Auvray qui développait des unités mobiles de visite aux malades. « *Avec les neuroleptiques, il y a eu moins d'enfermements. Des services de soins se sont développés. J'ai commencé comme infirmier, puis surveillant à Sainte-Madeleine. J'ai été responsable du département d'activité thérapeutique d'ergothérapie.* » Une carrière bien pleine qu'il a quitté il y a 18 ans pour une retraite bien méritée. ■

### Former pour accompagner

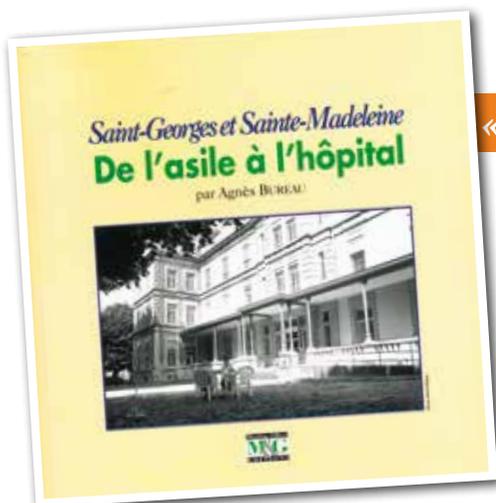
Pierre Lacombe avait commencé des études supérieures à Grenoble, en faculté de psychologie. Est venu le temps du service militaire qui interrompt son cursus. À son retour, il revient sur Viriat où il aide à la ferme familiale de temps en temps. Puis il décide d'entrer au CPA. « *La psychiatrie n'était pas loin de ce que j'avais entamé comme formation. Mais il est clair que s'il n'y avait pas eu le CPA à proximité, je ne suis pas certain d'être resté à Viriat.* » Pierre n'a jamais exercé deux métiers. « *Je me souviens d'ailleurs lorsque je suis allé signer mon prêt immobilier, le banquier m'a tout de suite demandé quel était mon deuxième métier en plus de celui d'infirmier au CPA* », s'amuse-t-il. Il suit donc la formation à la fin des années 60 et très vite, il entre dans l'équipe de formateurs. « *J'ai passé les deux tiers de ma carrière à l'institut de formation des infirmiers.* » En 1991, il en prend même la direction. « *Les formations et les soins ont beaucoup évolué. Malgré tout, la maladie psychique reste une maladie au long court qu'il faut pouvoir accompagner. Et avoir du temps avec le patient pour comprendre ce qu'il se passe.* » Aujourd'hui retraité, Pierre Lacombe garde toujours un pied dans l'institution en tant que président de l'Association des anciens salariés. ■



## « Saint-Georges et Sainte-Madeleine, de l'asile à l'hôpital »

**Écrit par Agnès Bureau et publié par MG Éditions, ce livre raconte l'aventure qui a abouti à la création du Centre psychothérapeutique de l'Ain. Riche en témoignages et en images, il permet de suivre l'évolution de ce monde parfois méconnu.**

**Bien qu'il ne soit plus disponible en librairie, ce livre reste consultable auprès de la bibliothèque de Viriat.**



## Chemins forestiers Rappel à la loi



Régulièrement, les chemins forestiers sont envahis de déchets de toute nature : déchets verts, gravats et même déchets ménagers. Cela entraîne un surcroît de travail pour nos agents communaux ainsi que des frais pour l'évacuation de ces déchets. Ces comportements sont préjudiciables à la commune et à la qualité de vie de tous. Des barrières et panneaux rappelant l'interdiction de jeter ces déchets ont été mis en place. Nous comptons sur le civisme de tous pour lutter contre ce fléau. Soyez vigilants et n'hésitez pas à signaler en Mairie tout comportement de ce type.

### Que dit la loi ?

L'abandon de tout type de déchets sur l'espace public est passible d'une amende forfaitaire de 68 €, si vous réglez dans les 45 jours, à 180 €. À défaut de paiement, le montant de l'amende peut aller jusqu'à 450 €. À noter : si un véhicule a été utilisé pour transporter ces déchets, l'amende est de 1 500 €, assortie de la confiscation du véhicule.

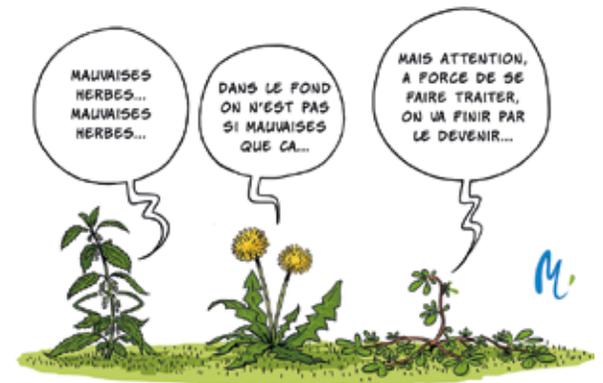
Devant la recrudescence de ces incivilités, la Mairie se réserve le droit de déposer une plainte et de mettre en place des mesures pour identifier les auteurs. ■

## Environnement

# Zéro-Phyto, Viriat s'engage

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques, notamment les pesticides de type glyphosate, est interdite pour les collectivités locales. Viriat doit donc revoir sa gestion du désherbage et utiliser de nouvelles techniques alternatives.

« Notre plan désherbage, réalisé en collaboration avec le CFA d'Écully et financé par le Syndicat du bassin versant de la Reyssouze, est en cours d'élaboration. Il nous permettra de mieux cerner les diverses zones à traiter et les besoins pour y parvenir, explique Arnaud Poncet, responsable des espaces verts, « de nouvelles techniques de désherbage vont devoir être utilisées : le désherbage manuel, qui nous demande beaucoup plus de temps, le balayage qui peut être une bonne solution... Une fois notre plan de désherbage validé, nous pourrions demander des subventions à l'Agence de l'eau pour l'achat de nouveaux matériels. » À noter que les cimetières et les terrains de sports ne sont pas concernés par cette nouvelle réglementation.



### Une autre gestion

Sans l'utilisation de désherbants chimiques, la vitesse de pousse est beaucoup plus rapide. Elle est aussi fortement liée aux conditions climatiques. Là où auparavant, il suffisait d'intervenir une ou deux fois par an, il faudrait repasser toutes les 3 à 4 semaines. Il faut bien reconnaître que malgré les efforts réalisés, l'herbe est un peu plus présente qu'avant sur la voie publique.

### Un engagement citoyen

Chacun va devoir développer sa tolérance aux mauvaises

« nous avons le désherbage manuel, qui nous demande beaucoup plus de temps »

herbes. Retirer la petite pousse devant chez soi, si vraiment elle gêne, peut devenir un geste

écocitoyen. La priorité de la commune est de ne plus polluer. La mauvaise herbe ne pollue pas. Elle n'est pas sale, contrairement aux désherbants employés précédemment et aux autres déchets jetés sur la voie publique. L'engagement citoyen autour des agents municipaux et des bénévoles du Comité de fleurissement permettra le maintien de la qualité et de la propreté de nos espaces publics! ■

## Fleurissement

# L'arrosage automatique en questions

Mis en place l'hiver dernier sur une partie de l'arrosage, le système d'arrosage automatique des jardinières améliore la gestion. Questions à Arnaud Poncet, responsable des espaces verts.



### Comment fonctionne l'arrosage automatique ?

Nous avons des vannes qui permettent de mettre en route l'arrosage. Jusqu'à présent, nous les manipulions à la main. Elles sont maintenant équipées d'un système radio, qui permet de les manipuler à distance sans ouvrir les regards.

### Pourquoi un tel système ?

Il permet d'abord un gain de temps pour les équipes. De plus, cela nous donne aussi la possibilité d'arroser la nuit, ce qui est beaucoup plus bénéfique pour les

plantes. Nous réalisons aussi des économies d'eau : la programmation électronique permet de mieux maîtriser les temps d'arrosage. Toute la commune sera équipée du même système courant 2018.

### Pourquoi les jardinières coulent parfois ?

Pour une bonne santé des plantes, le terreau doit pouvoir sécher. Cela permet de combattre les pourritures ou l'invasion d'insectes. Donc quand on arrose, il faut laisser couler l'eau le temps que le terreau s'imbibent. Mais, il peut aussi arriver que le tuyau se déboîte... ■

## Aménagement

# Travaux en vue au Moulin Peloux

**Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze dans le cadre de son 2<sup>e</sup> contrat de rivière prévoit des travaux au cours de l'année 2018 au niveau du Moulin Peloux.**



Sur tout le cours de la Reyssouze, on ne trouve pas moins de 37 moulins, dont quatre sur la seule commune de Viriat. «*Les vannes constituent autant d'obstacles plus ou moins franchissables pour les poissons*», explique François-Xavier Dupressoir, directeur du syndicat du bassin versant de la Reyssouze. Pour restaurer la «*continuité écologique*», c'est-à-dire permettre une libre circulation de la faune aquatique et des sédiments, plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre. «*Soit nous créons des bras de contournement, soit nous équipons les ouvrages d'un dispositif de franchissement. Dans certains cas, la suppression des vannes s'avère être la solution la plus pertinente. Au regard du mauvais état des vannes du Moulin Peloux et en accord avec le propriétaire, nous avons retenu cette dernière option.*»

### Un réaménagement en vue

Par conséquent, il y aura un abaissement du niveau de l'eau. «*Le syndicat va compenser cette baisse par un travail sur le lit de la rivière, tant sur le fond que sur les berges. Ces aménagements vont certes changer les habitudes de pêche, mais en générant une portion de rivière courante, ils créeront des conditions bien*

*plus favorables pour la faune et la flore aquatiques*», souligne François-Xavier Dupressoir. Un suivi sera mis en place sur plusieurs années pour apporter d'éventuelles corrections. Ce projet est soutenu par la fédération départementale de pêche de l'Ain. «*Nous avons bien compris que la rivière souffre. Nous aurions préféré que l'ouvrage soit restauré dans son fonctionnement actuel. Ce n'est pas l'option choisie. Nous allons donc travailler du mieux possible avec le Syndicat pour avoir un niveau d'eau correct et un peu de fond pour que les pêcheurs s'y retrouvent quand même*», explique Sylvain Chapuis, président de la Jeune Gaule.

«*Ces travaux étant soumis à la loi sur l'eau, une enquête publique sera ouverte du 16 octobre au 15 novembre. Tous les documents seront consultables en Mairie. Un registre permet à chacun de noter ses observations. La commissaire enquêtrice assurera ses permanences mercredi 18 octobre de 9 h à 12 h, samedi 28 octobre de 8 h 45 à 11 h 45 et vendredi 17 novembre de 14 h à 17 h 15*», explique Michel Brevet, maire adjoint en charge des bâtiments.

N'hésitez pas à venir vous renseigner! ■

## Évènement « À portée de mains », ateliers photo

**En partenariat avec la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), la bibliothèque a proposé deux ateliers ludiques et interactifs avec la photographe Laetitia Delétang les 8 et 10 août derniers.**

Autour des thèmes de la solidarité, du vivre ensemble, de la famille... ces ateliers photo ont réuni 23 participants : 6 adultes, 7 jeunes de 11 à 16 ans et 10 enfants de 3 à 10 ans, dont des familles avec parmi elles une grand-mère et ses six petits-enfants.

Prise de clichés, mise en scène autour des mains de chacun, découverte et choix des photos, de leur titre et écriture des petits

textes... le travail a passionné les participants. Les œuvres vont rejoindre celles réalisées auprès d'autres communes et seront présentées lors d'une exposition itinérante sur le territoire de la Grande Agglo à partir du mois d'octobre. L'évènement se clôturera en juin 2018 à Viriat.

Les photos sélectionnées sont visibles sur le site de la photographe. À noter, en septembre, la photo-

graphie s'est déplacée également à la Marpa, Cité des séniors, pour associer les résidents à ce projet.

Pour voir les photos du projet et celles en particulier de Viriat :

➔ [www.photo-aporteedemains.com/partenariats/médiathèque/](http://www.photo-aporteedemains.com/partenariats/médiathèque/)

➔ [www.photo-aporteedemains.com/artiste/](http://www.photo-aporteedemains.com/artiste/)





## Assainissement Tanvol, le dossier est lancé

**Inclus dans le projet de mandat 2014/2020, le projet de raccordement du hameau de Tanvol à un assainissement collectif entre dans sa phase opérationnelle.**

Il aura fallu bien étudier diverses solutions pour finalement trouver la bonne : celle qui est techniquement et financièrement la plus réaliste. «L'assainissement est considéré comme un service public à caractère industriel et commercial. Il est géré dans un budget annexe dont le financement doit être assuré par les redevances des usagers du service et non par l'ensemble des contribuables», explique Jean-Luc Chevillard, maire adjoint en charge de l'assainissement et de l'urbanisme. Impossible donc de trouver des financements dans le budget principal de la commune. Deux solutions étaient envisagées. La première, le raccordement sur le réseau de la ville de Bourg, aurait engendré une augmentation significative des redevances d'assainissement. La commune s'est donc tournée vers une solution d'assainissement collectif autonome par lagunage.

### Un projet en deux temps

Avec 80 % des installations individuelles non conformes, cette réalisation est nécessaire. «Compte tenu des contraintes budgétaires, le projet va être mené en 2 phases. Les travaux du Grand Tanvol vont être réalisés sur 2017/2018. Le reste du secteur du chemin de Tanvol devra être réétudié et réalisé par la grande agglomération qui doit reprendre la compétence assainissement en 2019.» Il en sera de même pour le secteur de Marillat qui était prévu dans le programme pluriannuel. Les travaux débutent fin d'année 2017. Il faut environ 2,5 mois pour construire la station d'épuration et 7 mois pour les réseaux. La mise en service se fera dans l'été 2018. ■

### Remise de galette

Une délégation de l'Adapei est venue à Viriat pour remettre au Maire sa traditionnelle galette. La commune participe à différentes actions de l'Adapei (conseil de vie sociale, opération sapin de Noël). Elle lui confie aussi la gestion et l'entretien des gobelets réutilisables du comité des fêtes, et la destruction des archives.

## Rentrée scolaire 2017/2018

**La rentrée scolaire s'est passée sans difficultés majeures. Les rythmes scolaires sont maintenus cette année, tout comme les TAP (Temps d'activité périscolaire). Avec toutefois une nouveauté sur Viriat : la création d'une antenne Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) composée d'une psychologue et d'un maître rééducateur.**

Le RASED participe à l'adaptation simultanée du milieu scolaire à l'enfant et de l'enfant au milieu scolaire. Il contribue à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissages ou relationnelles que les enfants rencontrent à l'école. En conséquence, il apporte un éclairage spécifique aux professeurs et aux parents. Il fournit, à l'intérieur de l'école, des aides spécialisées aux élèves en difficultés scolaires et/ou personnelles. Les aides spécialisées sont requises lorsqu'une réponse pédagogique suffisamment efficace du maître de la classe et du conseil de cycle n'a pu être apportée. Elles ne se substituent pas à l'action du maître



### En chiffres

L'effectif global de 670 enfants est stable soit environ 10,4 % de la population viriatie.

- École privée Saint-Joseph : 8 classes pour 209 élèves dont 80 en maternelle
- École publique maternelle : 6 classes pour 163 élèves
- École publique élémentaire : 298 élèves répartis en 11 classes (2 dans chaque section + une de CE2/CM1) et 1 classe Ulis de 12 élèves.

de la classe, elles l'accompagnent, voire la prolongent, dans le souci d'instaurer ou de restaurer le désir d'apprendre. Pour se faire, une collaboration étroite doit s'établir entre les maîtres spécialisés et les enseignants. Cette aide peut être apportée à tout niveau (maternelle et élémentaire).

L'aide spécialisée est adaptée à chaque élève en difficulté. Après une étude et une évaluation des difficultés de l'enfant, un projet d'intervention est proposé non seulement à l'élève, à l'enseignant mais aussi aux parents. Très régulièrement, l'enfant est évalué et le projet réadapté en fonction des résultats obtenus.

### Maintien des rythmes scolaires

La commune de Viriat a décidé lors du Comité de pilotage concernant les rythmes scolaires en mai 2017 de maintenir les TAP durant cette année scolaire. Comme les années précédentes, ces activités restent gratuites pour les familles. Le décret permettant de revenir à 4 jours n'étant pas encore paru et l'organisation très lourde à modifier, les écoles de Viriat ne retrouveront le mercredi libéré qu'à la rentrée 2018. Actuellement, 24 groupes d'enfants des classes élémentaires des écoles privées et publiques se répartissent les mardi et vendredi sur des activités sportives ou culturelles. ■

## Aménagement Bandes rugueuses sur le Chemin des Baisses

Après plusieurs accidents au carrefour sur le chemin des Baisses vers l'entreprise SEEC, la commune a réalisé un aménagement routier. Pour signaler la présence du carrefour, plusieurs bandes rugueuses ont été installées afin d'appeler les conducteurs à la vigilance. Ces bandes étant neuves, elles sont encore un peu trop perceptibles. Certains automobilistes cherchent à les éviter en passant sur la voie de gauche. Nous appelons tous les conducteurs au civisme afin de ne pas créer un nouveau danger notamment pour les salariés de l'Entreprise SEEC à la sortie de leur parking. ■



# Une convention entre le CCAS et l'Épicerie Solidaire

Pour poursuivre ses missions d'accompagnement et d'aide aux plus démunis, le Centre communal d'action sociale développe ses partenariats.



La convention entre le CCAS et l'Épicerie Solidaire a été signée pour deux ans le 2 octobre.

« Nous travaillons déjà avec la Banque alimentaire qui nous livre deux à trois colis par semaine pour des familles de Viriat, explique Emmanuelle Merle, maire adjointe à la Cohésion sociale, en charge du CCAS. Ce nouveau partenariat nous permet de mettre en place une aide différente de ce qui existe déjà. » L'Épicerie Solidaire permet à une famille qui rencontre des difficultés temporaires de faire ses

courses à moindres frais dans un lieu dédié. Ce service va au-delà de la simple assistance matérielle. Une personne peut fréquenter l'Épicerie Solidaire durant quelques mois et mettre de côté les économies réalisées sur les courses pour changer son réfrigérateur, par exemple.

« Nous montons un projet avec les bénéficiaires, en lien avec les assistantes

sociales », explique Emmanuelle Merle. En allant aussi plusieurs fois à l'Épicerie Solidaire, des liens se créent. « Souvent, les personnes que nous recevons rencontrent des difficultés en raison de leur isolement social. L'Épicerie Solidaire développe des actions d'éducation à la santé, propose des accès à la culture, organise des cours de cuisine... C'est un véritable espace d'insertion sociale. » ■

Dans le dernier bulletin municipal, la majorité indiquait qu'elle finaliserait en 2020, son programme d'investissement tel que promis en 2014.

Si des projets ont vu le jour ou sont en passe d'être réalisés, certains dossiers sont loin d'aboutir. Notamment :

- l'assainissement : la majorité n'avait-elle pas promis un raccordement des eaux usées de Tanvol et de Marillat d'ici la fin de son mandat ? À ce jour, seule la programmation de l'assainissement du Grand Tanvol est prévue avec la construction d'une station de lagunage (filtrage par roseaux). Cette technique dont le fonctionnement a fait ses preuves nécessite moins d'investissement. Elle était déjà proposée en 2008 dans le programme de la minorité. Pour le reste, aucune prévision. Nous craignons que ces extensions de réseau soient encore différées car en 2020, la compétence assainissement sera transférée à CA3B et Viriat perdra sa capacité décisionnaire sur la programmation.

- les cheminements doux : qu'en est-il de leur développement sur les chemins des Baisses et Riondaz ?

- la sécurisation de la route de Bourg : le calendrier de fin de travaux de ce dossier reste incertain.

- la centralité du cœur de village : après l'aménagement de la place de la Mairie, deux études ont été commandées sur l'urbanisation et l'aménagement de l'extrême centre et de son périmètre élargi. Quel sera le calendrier de ces projets ? Les habitants pourront-ils participer à l'élaboration des projets d'aménagement ? ■

## Le mot de la majorité...

Novembre 2017, 100<sup>e</sup> Congrès et Salon des Maires à Paris. La participation au salon (22 et 23 novembre) a été proposée à l'ensemble du Conseil Municipal de Viriat. Nous serons donc 22 élus à nous rendre au salon des maires, moyennant une participation financière.

Le salon, c'est environ 800 exposants, 72 conférences et ateliers thématiques. Nous aurons la possibilité d'écouter, d'apprendre, de partager sur nos communes avec nos collègues élus.

Nous avons tous des questions, et nous espérons revenir avec des réponses...

Nos communes sont aujourd'hui tellement menacées, diminution des financements directs de l'État (DGF), future suppression de la Taxe d'habitation, mise en place des réformes territoriales. Nos budgets communaux se fragilisent année après année. Et en plus de ce phénomène, les communes doivent absorber de plus en plus de tâches qui ne leur incombent pas jusqu'à maintenant. (Actes divers d'État civil, instruction des permis de construire, carte d'identité et passeport biométrique...) Et tous ces ajouts sans ajustement des dotations de l'État.

Nous sommes aussi dans l'attente de réponses sur la loi de la moralisation et sur les dates des prochaines échéances électorales.

Nous, élus municipaux, avons le devoir de préserver nos communes, celles-ci sont les derniers maillons de la chaîne, dernier maillon synonyme de proximité et de lien social.

Au cours de ce séjour à Paris, nous aurons la chance d'être accueillis par Xavier Breton, député de notre circonscription.

Nous prévoyons également une visite des Invalides, où le 5 juillet 2017, la France a rendu un hommage national à Simone Veil, illustre femme pour notre politique française, une femme qui a su se faire entendre, défendre de nombreux projets au sein des différentes instances politiques. ■

## État civil, de nouvelles démarches



La délivrance de cartes d'identité ou passeports passe par les mairies équipées de bornes biométriques. Le service État civil de Viriat en dispose d'une.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 712 cartes d'identité et 796 passeports ont été réalisés à Viriat. La commune fait partie des bons élèves du département. « Tous les dossiers sont traités par Florence Jossierand à l'accueil de l'annexe de la Mairie. Elle a aussi en charge le point Poste », explique Emmanuelle Merle, maire adjointe en charge de la cohésion sociale.

### De nouvelles règles

Pour obtenir le document, il est conseillé de préremplir sur Internet le dossier afin de gagner du temps dans le traitement. Il faut ensuite prendre un rendez-vous auprès du service. « Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée de bornes. Comme nous sommes un peu victime de notre succès, nous

avons décidé d'établir de nouvelles règles », explique Emmanuelle Merle. Jusqu'à présent, le service traitait tous les dossiers dans les mêmes délais. Depuis le mois d'avril, les rendez-vous sont priorisés : une semaine de délais pour les viriatés et les habitants des communes non équipées de bornes, quatre semaines pour tous les autres demandeurs.

### Un service important

La délivrance des papiers d'identité est une des missions du service État civil de Viriat qui traite par ailleurs toutes les naissances et décès de l'hôpital de Fleyriat. « Cela représente beaucoup de travail. Et il faut intégrer les nouvelles attributions déléguées par l'État : le changement de prénom, et bientôt, l'enregistrement et la dissolution des Pacs, les mentions de divorce... Heureusement, nous pouvons compter sur le dévouement et la polyvalence des 6 agents que compte le service. » ■





## Ça s'est passé à Viriat

### Marche gourmande

Beau succès pour la 8<sup>e</sup> édition de la Marche gourmande le 6 août dernier. 550 participants ont ainsi découvert le nord de la commune en empruntant la voie royale. Toute la journée a été animée par les cornemusiciens de Viriat. Une quarantaine de bénévoles est nécessaire à l'organisation de la journée : un grand merci à tous! ■

### Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

La 12<sup>e</sup> édition du Forum des associations s'est tenue le samedi 9 septembre. 38 associations sportives, culturelles, caritatives ont présenté leurs actions à un public venu en nombre. Les nouveaux habitants, accueillis par le Maire dans le même temps, ont aussi pu se faire une idée de la richesse de la vie associative de Viriat. Merci à tous les bénévoles qui s'engagent au fil des mois pour faire vivre notre commune! ■



### Jumelage avec Sorbolo

Une cinquantaine de Viriatistes s'est rendue à Sorbolo en septembre dans le cadre de la rencontre officielle. L'occasion pour Philippe Morin, président de l'association Amitiés Viriat-Sorbolo, de revenir sur une année particulièrement riche en échanges. Pas moins de 9 événements et manifestations ont permis aux participants de se rencontrer. Fruit de ces rencontres, avec notamment 2 équipes de rugby des moins de 12 ans, le 1<sup>er</sup> terrain de rugby de Sorbolo a été inauguré! Un jumelage qui fonctionne bien, grâce à l'implication et l'ouverture de tous les habitants aux échanges. ■



### Les Floralties, cuvée 2017

Cette année, Viriat a décliné le thème des Floralties 2017, Éclats d'Eau, en représentant les 4 saisons. Un papillon posait pour saluer le printemps. Puis, place à la grenouille pour accueillir l'été. À l'automne, c'est le canard qui prenait son envol. Quant à l'hiver, les animaux empaillés étaient tout emmitoufflés de fleurs... Assorti de jets d'eau, le stand de Viriat était très fleuri. Une belle réalisation des services techniques de la ville, en lien avec le Comité du fleurissement. ■

### Myriophylle du Brésil

Le Myriophylle du Brésil est une plante aquatique particulièrement envahissante. Identifiée depuis 2015 dans le plan d'eau de Riondaz, elle avait fini par en recouvrir toute la surface, perturbant les usages et menaçant la vie aquatique. Au cours de l'été, 40 tonnes de végétaux ont fait l'objet d'un arrachage mécanique et ont été évacués en déchetterie. La prévention permet de mieux lutter contre la propagation de cette espèce à l'ensemble des plans d'eau et rivières du bassin versant. Si vous pensez avoir identifié de la Myriophylle chez vous, contactez le syndicat de la Reyssouze ➔ [www.syndicat-reyssouze.fr](http://www.syndicat-reyssouze.fr) ■

## À la une de la Bibliothèque

• **Formations informatiques :** les jeudis de 18 h à 19 h 30. (4,50 €/heure)

• **Vendredi 5 janvier (10 h 30) :** à la cité des enfants « Autour de la galette ».

### Expositions

• **Jusqu'au 28 novembre :** « Rencontres sur la route du lait », texte de Colette Dahan et photographies d'Emmanuel Mingasson : un voyage sur les continents européen et asiatique pour étudier les transformations laitières et les modes de pensée qui les entourent.

### Rendez-vous p'tits lecteurs, autour d'un raconte tapis

• **Mercredi 21 novembre (10 h 30) :** « 5 oiseaux dans le nid », adaptation du livre distribué à la bibliothèque et dans les services petite enfance, jusqu'au 31 décembre aux enfants nés en 2016, dans le cadre de Premières Pages.

• **Mercredi 19 décembre (10 h 30) :** « Le traineau du Père Noël »

• **Du 2 au 20 octobre :** « Tendresse lactée », au multiaccueil, main dans la main, jardin d'hiver, réalisé par la bibliothèque en lien avec la Fête de la Science, Lait'Xpérience.

Premières pages, partenariat bibliothèque, service petite enfance et Écoles maternelle publique et Saint-Joseph et Mots en scène, avec le Conseil Départemental.

• À partir du 1<sup>er</sup> décembre : « Curieuses mécaniques »

Spectacle salle André Chanel : « Petits ragots de mauvais genre », par la Cie Sylvie Santi, le grenier des

### Rendez-vous contes

• **Vendredi 3 novembre (10 h 30) :** à la cité des enfants « les petits buveurs de lait » à partir de 5 ans.

contes : Rencontre poétique et onirique : jeux de sons, de mots, avec la conteuse et le human-beat-box, musicien-bruiteur, pour une aventure dans un voyage sensoriel et rythmique. ➔ [www.sylviesanti.com/petits-ragots/](http://www.sylviesanti.com/petits-ragots/)

• **Vendredi 24 novembre :** 2 séances programmées pour les scolaires des PS et MS à 17 h : séance ouverte à tous, tout public parents et enfants (information : 04 74 25 12 14)

• **Samedi 25 novembre, 9 h 30 et 10 h 30 :** réservé aux enfants des services petite enfance et des moins de 3 ans ■

Plus d'informations sur : [www.bm-viriat.fr](http://www.bm-viriat.fr)

La bibliothèque sera fermée exceptionnellement le mardi 31 octobre.

Vacances de Noël : du 26 décembre au 2 janvier.

- **21 octobre**  
– Soirée musicale de l'Espérance  
– Boum Halloween et vente à emporter GCV
- **28 octobre**  
– Soirée des supporters du BCV/CSV
- **04 novembre**  
– Soirée BCV
- **05 novembre**  
– Concert des Amis de l'Orgue
- **11 novembre**  
– Commémoration 1<sup>re</sup> guerre mondiale
- **12 novembre**  
– Bal country du Line Dancer Viriat's
- **18 novembre**  
– Belote et choucroute du Sou des Écoles
- **19 novembre**  
– Fête de la Sainte Cécile
- **24 novembre**  
– Vente de boulettes et boudin des supporters RCV
- **25 novembre**  
– Gala de Gymnastique Club de Viriat
- **26 novembre**  
– Repas du CCAS
- **02 décembre**  
– Collecte de vieux papiers AFRV  
– Concours de belote + repas des Chasseurs de Viriat  
– Sainte-Barbe (Pompier)
- **03 décembre**  
– Interclubs des arts martiaux  
– Spectacle de l'association — À la rencontre de P. Convert
- **05 décembre**  
– Illuminations à l'École Saint-Joseph
- **08 décembre**  
– Don du sang
- **10 décembre**  
– Marché de Noël de la Jeune Gaule  
– Concert de Noël de l'Espérance
- **14 décembre**  
– Arbre de Noël du Club des retraités
- **16 décembre**  
– Concours de boules (boulodrome de Saint-Denis)  
– Soirée théâtre des P'tits Potins
- **17 décembre**  
– Concert de Noël de l'Adolie
- **22 décembre**  
– Vente d'huîtres du CSV
- **23 décembre**  
– Fête de Noël de l'école Saint-Joseph
- **29 décembre**  
– Tournoi de foot en salle

A noter

Vœux du Maire  
Vendredi 12 janvier 2018  
19 h 30 — salle des fêtes

## Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat  
— **Directeur de la publication :** Jean-Paul Boucher. **Rédaction :** Agence Com-Pouce — **Mise en page :** Hervé Goyard  
— **Impression :** Comimpress  
**Mairie :** 204, rue Prosper Convert  
01440 Viriat — Tél. 04 74 25 30 88 —  
Courriel : [mairie@viriat.fr](mailto:mairie@viriat.fr)  
Site web : [www.viriat.fr](http://www.viriat.fr)

